

Le réseau des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)

La vocation du réseau des allocataires du RSA est de multiplier les échanges numériques sur les réseaux sociaux afin de favoriser l'insertion professionnelle.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 04/11/2024

Comment pouvons-nous vous aider?

Afin d'accompagner au mieux les personnes qui perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA) vers l'emploi, le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) du Conseil départemental du Gard a investi les réseaux sociaux.

Avec des publications d'information hebdomadaires et l'ouverture d'un groupe spécifique sur Facebook, l'équipe du SPIE informe sur les droits et les devoirs des allocataires du RSA, partage des actualités et répond à des demandes spécifiques.

Baptisé <u>« la Minute insertion du Gard »</u>, ce groupe a la particularité d'être également ouvert aux professionnels de l'insertion dans le Gard, mettant ainsi en réseau allocataires et structures pouvant les aider.

Au titre du "Bien vivre dans le Gard" et conformément aux engagements pris dans le Schéma départemental des solidarités sociales, véritable feuille de route des actions à mener jusqu'en 2027, le Conseil départemental innove pour favoriser l'insertion et l'emploi.

Pour qui?

Pour les allocataires du RSA et les professionnels de l'insertion dans le Gard.

Comment en bénéficier?

• Rejoignez le groupe privé "La Minute Insertion" mis à votre disposition sur le réseau social Facebook

Vous pouvez aussi trouver des publications sur la page Facebook du @Conseil départemental du Gard et sur le réseau LinkedIn @Conseil départemental du Gard



Le Conseil départemental du Gard s'engage pour accompagner les allocataires du revenu de solidarité active vers une insertion durable et réussie. Le service de l'Emploi et de l'insertion a compilé l'ensemble de l'offre d'insertion professionnelle qu'il propose et y a ajouté une foule de contacts utiles.

Que vous soyez en reconversion, à la recherche de nouvelles opportunités ou que vous ayez simplement besoin de soutien dans votre parcours, ces actions sont là pour vous. N'hésitez pas à en parler avec le conseiller, le référent emploi ou l'assistant social qui vous accompagne.

Professionnels de l'insertion, ce guide pratique vous permettra d'avoir une vision claire et précise des solutions proposées sur notre territoire afin de mieux orienter et soutenir les personnes que vous accompagnez.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou collaboration.







Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76